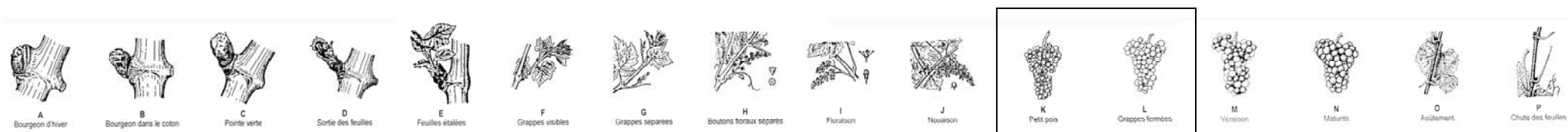


Contrôle Vitival 3 / Stades K - L (Petit pois – Grappes fermées) – Oïdium, mildiou

(d'après fiche technique Agridea n° 6.22)



Méthode de contrôle	Organismes recherchés	Seuil de tolérance	Stratégie
<ul style="list-style-type: none"> Contrôler 20 grappes et 50 feuilles (taille moyenne) prélevées régulièrement dans la parcelle. Défaire les grappes afin d'en contrôler l'intérieur. Noter le nombre de grappes et de feuilles avec symptômes. 	Oïdium	Pas de seuil de tolérance, car la lutte est préventive.	Tous les produits commerciaux (à l'exception du soufre poudrage) sont essentiellement préventifs. Seule une application soignée permettra de protéger valablement la vigne. En effet, les produits à disposition ont <u>au plus</u> un effet pénétrant dans l'organe touché, mais ne sont en aucun cas véhiculés par la sève. Il est donc essentiel d'atteindre tous les organes (feuilles et grappes) lors des traitements.
<ul style="list-style-type: none"> Estimer visuellement les dégâts. Quantifier sur une échelle de 0 à 4 (0=aucun symptôme, 1= rares symptômes, 2= symptômes régulièrement observés, 3= symptômes très fréquents, 4= symptômes présents sur presque tous les organes) 	Mildiou	Pas de seuil de tolérance, car la lutte est préventive.	Possibilité de consulter le site d'agrométéo pour orienter les interventions en fonction des infections et des repiquages du champignon. L'effet curatif des produits commerciaux n'intervient que durant les 24 à 48 heures suivant une infection. En cas de traitement plus de trois jours après la dernière infection, il est donc inutile d'utiliser un produit à effet curatif.

Liens :

Informations mildiou

www.agrometeo.ch

Liste de produits

www.agrivalais.ch

Communiqué phyto

www.agrivalais.ch